de médecine de Madrid a mis à l'étude le rapport des deux académiciens. Toutes les provinces de l'Espagne ont envoyé des médecins à Valence pour étudier l'inoculation du contre-poison cholérique. Les docteurs étrangers qui sont alliés à Valence sont répartis dans leur pays pour faire des rapports.

Le dossier de Pel. — L'examen du dossier de l'horloger Pel, le mystérieux empoisonneur de Montreuil, se poursuit à la chambre des mises en accusation. Il ne comprend pas moins de huit cents pièces. Voici, d'après des renseignements que la *République française* dit avoir puisés à source sûre, un résumé des faits que l'enquête a révélés en ce qui concerne l'inculpé :

Pel est né en Savoie. Ses parents vivaient séparés. Il a été élevé, jusqu'à l'âge de dix ans, chez son père, qui le maltraitait et l'enfermait dans une cave, quand ses pleurs étaient entendus des voisins. Des gens s'intéressèrent à l'enfant, l'enlevèrent au père et le rendirent à sa mère, fixée à Paris. Pel fut placé comme apprenti horloger. Il n'avait qu'une instruction sommaire, mais il était intelligent et surtout chercheur; il porta toute son activité d'esprit à étudier les phénomènes de l'électricité. En 1878, sa mère mourut subitement, dans des circonstances mystérieuses. A ce moment, Pel ne laissa pénétrer personne chez lui, et on affirme que peu de temps après, étant pris de boisson, il fit cette étrange confidence à un ami :

— Ma mère s'est tuée en jouant avec une bobine Ruhmkorff.

Un an après, Pel recueillait la succession paternelle. C'est alors qu'on le vit se parer du ruban de la Légion-d'Honneur. Il se donnait comme chimiste analyste, docteur expert près les tribunaux, professeur à la Sorbonne, professeur de rhétorique dans un lycée de Paris. Il n'y avait pas de titre assez brillant, assez pompeux pour lui. En 1879, on retrouve Pel habitant aux Ternes, passage Boissy, avec une vieille bonne, Marie Mahoin. Il ne tarde pas à lui donner pour compagne une vieille fille, Eulalie Meyer, costumière, ou plutôt ravaudeuse au théâtre de l'Odéon. Les deux femmes tombent malades en même temps. On remarque chez elles des symptômes identiques : vomissements, diarrhée, soif ardente, langue pelée, signes de l'empoisonnement par l'arsenic. La domestique entre à Beaujon le 19 juillet, et sort guérie le 25 du même mois. Le médecin lui dit en lui donnant son *exeat* :

— Avouez-le, vous vous êtes empoisonnée avec de l'arsenic.

Elle retourne chez Pel, qui lui refuse la porte et lui descend sa malle dans la rue. Quand à Eugénie Meyer, restée malade passage Boissy, elle disparaît, et, depuis, personne ne l'a plus revue. En septembre, Pel, qui avait un bail de deux ans, dit à la concierge qu'il veut sous-louer son pavillon. Il prononce même ces paroles compromettantes : « Il y a des morts qui reviennent. »

Un sous-locataire prend possession des lieux. Que trouve-t-il? Partout des taches de sang. Il y en avait sur les murs, sur les planchers, sur les tapis. C'est en août 1880 que Pel épouse sa première femme, Eugénie Buffereau. Elle meurt le 25 octobre de la même année. Nous ne reviendrons pas sur les circonstances mystérieuses de ce décès, dont nous avons parlé à plusieurs reprises. On sait que l'exhumation a été ordonnée et que les chimistes experts ont trouvé une quantité considérable d'arsenic dans les viscères.

Le 21 juillet 1881, Pel se remarie avec Angèle Dafaur-Murat-Bellisle. Il habite avec elle successivement, 11, rue de Lauriston, 15, boulevard du Nord, à Nanterre; 1, rue de Venète, et 15, rue du Chemin-de-Fer. A ce moment, il se proclamait l'inventeur d'un remède contre le phylloxera. Sa femme le quitta à la suite de sa liaison avec Elise Roëhmer, qui était cuisinière dans une maison bourgeoise de Nanterre. Le 21 juin 1884, Pel s'établit à Montreuil. Le 13 juillet suivant, Elise, avec qui il habitait, disparaissait.

Tel est le résumé des faits principaux en dehors desquels l'enquête a recueilli une foule de renseignements accessoires, qui tendraient à prouver que Pel est, soit un monomane, soit un criminel d'une perversité sans exemple.

Un dramatique épisode, qui montre l'héroïsme de certains agents de la sûreté à Paris, c'est celui que l'agent Rossignol, l'ancien zouave, devenu, par goût, par désintéressement, par besoin d'être utile, agent de ce service.

On venait d'arrêter deux assassins, et M. Macé avait pu acquérir la certitude que le couteau ayant servi au crime se trouvait jeté dans le canal Saint-Martin, à tel endroit. On requiert un plongeur, on apporte une cloche et l'opération commence.

La recherche est infructueuse et le plongeur, à bout de vent, fait savoir qu'il suffoque. On le ramène vivement, il reprend ses sens. Mais enfin, l'opération est manquée. Alors l'agent Rossignol s'approche de M. Macé, qui, on le comprend, n'était pas content.

— Monsieur, dit-il timidement, si vous me le permettiez, j'essaierais.

— Vous essaieriez, quoi?

— De descendre sous la cloche, de plonger.... pour retrouver le couteau. J'ai été zouave, je n'ai pas peur de grand'chose, et ça m'amuserait de me tremousser sous cette machine-là.

— Allons!... vous êtes fou. Il faut l'expérience, l'habitude.

— Qu'est-ce que ça vous fait d'essayer?..

Le chef de la sûreté se consulte. Il lui en coûtait de se retirer bredouille, mais il hésitait encore devant l'offre de son agent. Enfin il dit :

— Soit. Essayons. Mais surtout pas de folie inutile. Donnez-moi votre parole que vous ferez signe à la moindre faiblesse.

— Je vous le jure.

On descendit Rossignol, et, au bout de dix minutes de recherches au fond du canal, il retrouva le couteau, qu'il rapporta à M. Macé, tranquillement, sans se vanter, comme s'il venait d'accomplir l'action la plus simple du monde.

Les progrès inquiétants de la calvitie ont inspiré à un médecin l'idée de rechercher quelle était la proportion des hommes chauves et des heureux chevelus.

Il a constaté que, de vingt à trente ans, sur cent individus pris au hasard, vingt-sept ont ce qu'on appelle communément *un genou*. De trente à quarante ans, le nombre des chauves est de 50 0/0.

Mais l'âge critique, c'est de quarante à cinquante ans. Sur cent individus approchant la cinquantaine, dix seulement ont une chevelure à peu près complète; les quatre-vingt-dix autres sont odieusement ravagés.

Après soixante ans, les ravages, c'est le désastre!

Le statisticien a eu la galanterie de ne rien dire des femmes. Sans doute, afin de ne pas effeuiller nos chères illusions.

Une drôle de bête. — Une dépêche de Middletown, New-York, annonce qu'un commis-voyageur, nommé Tompson, revenant d'un tournée au Mexique, en a ramené un animal qui fait l'admiration et l'étonnement de tous les naturalistes du village. Cette étrange créature, dont la peau est dépourvue de poils, comme celle du chien mexicain indigène, a la tête et les moustaches d'un chat, le dos et les pattes de devant d'un lapin, les pattes de derrière et la queue d'un chien. Les savants de Middletown se perdent en conjectures plus folâtres les unes que les autres. Un reporter malin est, toutefois, d'avis que la bête mystérieuse est tout simplement un chien indigène du Mexique.

VARIÉTÉS

La pénalité en Chine

Le *Temps* publie une série d'études sur la Chine contemporaine. Nous en extrayons le chapitre suivant qui concerne les divers genres de supplice et de châtiment usités dans l'Empire du Milieu. On verra par là ce qu'il faut penser de la prétendue civilisation chinoise :

Les pénalités principales édictées par le Code chinois sont la cangue, le fouet, les coups de bambou, la transportation à temps et à vie, le bannissement, la mort.

La cangue ou *kia* équivaut à notre « exposition » de jadis. C'est une peine qui peut être assez anodine, une sorte de censure ou de réprimande sans aucun caractère infamant, ou, au contraire, devenir très dure — selon la manière dont elle est appliquée. L'appareil, composé d'un assemblage de planches épaisses de bois dur, pesant quinze ou vingt kilogrammes, est ordinairement carré, et large d'un mètre en tout sens; un trou percé en son milieu permet d'y passer la tête du patient, qui soutient le poids sur ses épaules. Dès lors il ne peut plus arriver à porter les mains à sa bouche, ni à se coucher pour dormir. Certaines cangues ont deux trous, et deux patients y sont placés simultanément, ce qui est une aggravation de peine évidente. D'autres sont portées sur une charpente à quatre montants, où le condamné est enfermé debout, avec une main et un pied placés en deux planchettes spéciales, dans la posture la plus atrocement incommode. Cette sorte de cage est toujours dressée, de telle sorte que le pied libre du supplicié ne fasse qu'effleurer le sol et que le poids du corps porte presque entièrement sur la nuque et sur les deux membres immobilisés. Il est rare que le patient résiste plus de trois jours à cette pendaison raffinée; il expire ordinairement après 48 heures. C'est un supplice réservé aux sacrilèges et aux violateurs de sépultures.

Le fouet est plutôt l'assaisonnement préalable et obligé d'une condamnation quelconque, qu'une pénalité proprement dite : il n'en est pas même question dans la sentence du juge; mais ses acolytes commencent toujours par l'appliquer. C'est aussi un châtiment infligé par mesure de police aux voleurs à la tire et autres délinquants pris en flagrant délit. En ces sortes de cas, l'exécution a lieu dans les rues, où le coupable est promené les fers aux mains et deux petits drapeaux plantés dans les oreilles, précédé d'un porteur de gong, d'un porteur d'écriteau et suivi du bourreau, qui le frappe sur les épaules avec un fouet ou un rotin, en criant : « Voilà la punition des voleurs! »

La transportation à vie, ou *mank-ouan*, est ordinairement appliquée aux faussaires et escrocs. Ils sont envoyés dans les colonies pénales de la Tartarie ou des provinces du Nord et employés soit aux travaux agricoles, soit aux mines. Le voyage se fait à pied, à raison de vingt-cinq kilomètres par jour. Comme nos anciens forçats, ceux de la Chine sont formés par chaînes de cinq ou six condamnés et se rendent à destination sous la direction de gardes-chiourmes spéciaux. Les fatigues et les privations qu'ils subissent en tuent un grand nombre. Il paraît que les vieillards et les femmes meurent presque toujours avant le terme du voyage. La transportation à temps, ou *maulaou*, dure de dix à quinze ans. Elle est généralement appliquée pour les vols de peu d'importance ou pour le crime de recel. Les condamnés de cet ordre sont toujours internés dans les établissements pénitentiaires des provinces centrales. Comme les autres, ils voyagent par chaînes.

Il y a plusieurs modes d'exécution capitale. Les plus ordinaires sont la décapitation et la strangulation. Celle-ci est réputée la plus honorable. Elle s'opère, comme en Espagne, avec une espèce de *garrot* qui serre contre un poteau le cou du condamné, au moyen d'une cheville de bois que tourne le bourreau. La décollation est plus infamante, les Chinois croyant qu'il est honteux de ne pas conserver entier le corps qu'ils ont reçu tel de leurs ancêtres. Mais la décapitation ordinaire peut s'aggraver d'une procédure plus humiliante encore, si le juge stipule que le condamné sera *ling-chi*, c'est-à-dire « coupé en morceau. » C'est la peine réservée aux parricides, aux meurtriers de leur mère, de leur frère, de leur oncle ou de leur tuteur, aux femmes qui assassinent leur mari. Pour l'exécuter, on attache d'abord le patient sur une croix, puis on dissèque son corps en cent vingt, en soixante-douze, ou trente-six, ou vingt-quatre morceaux. Une faveur insigne, que l'empereur seul peut accorder, est que le nombre des morceaux soit réduit à huit.

La loi stipule formellement l'ordre et la marche de l'opération, qui doit commencer par l'ablation des sourcils, pour continuer par l'ablation des épaules, celle des muscles pectoraux, des avant-bras, des bras, des cuisses, des mollets, du cœur; enfin par la section de la tête, des mains, des pieds et du bassin. Cet épouvantable supplice est fréquemment appliqué pour crime politique, par une extension de l'idée de parricide à l'attentat contre le souverain. Gray l'a vu successivement infligé à Tai-Chi Koueil, fameux chef de rebelles Hakka, et une femme appelée Lan-Laam-Chi, qui avait empoisonné son mari dans l'espoir de se faire épouser par un voisin nommé Chan-Aze. Le même auteur a vu en 1872, envoyer une supplice au chaîne de vingt-deux malfaiteurs, qui devaient être, le lendemain et après, suivis de fournées égales. Il a pu constater à cette occasion que les gardiens de ces malheureux avaient au moins l'humanité de leur cacher jusqu'au dernier moment le sort qui leur était réservé.

En général, le condamné chinois accepte assez philosophiquement son sort. Il est de règle avant l'exécution qu'on le transporte en palanquin au yamen du juge pour une constatation finale d'identité. Cette cérémonie ne manque guère de flatter son amour-propre et de lui faire dire qu'il est décidément un personnage d'importance, puisqu'on lui épargne la peine de marcher. Ses parents ou amis l'attendent le plus souvent dans la cour du yamen pour lui offrir un goûter de gâteaux, de porc frais et de vin, complété par quelques noix de bétel. Ces noix sont un narcotique assez fort; elles produisent une congestion presque immédiate de la face, et c'est sans doute ce qui a fait croire à certains voyageurs que l'usage chinois est de laisser les condamnés s'enivrer d'opium pour marcher au supplice. Ce qui est vrai, dans l'Empire du Milieu comme ailleurs, c'est que ses gardiens, ordinairement assez peu pitoyables, lui témoignent ce jour-là quelques égards. S'il n'a pas de parents pour lui donner le goûter d'adieu, ce sont eux qui se chargent habituellement de le lui fournir. Ils ont soin aussi qu'il soit proprement vêtu. Tout cela le console et soutient son courage.

Il est impossible d'établir la statistique des exécutions capitales en Chine. La *Gazette officielle* donne bien habituellement en automne un préliendu total de ces exécutions; mais on peut seulement considérer le chiffre de huit à neuf cents, auquel elle arrive en moyenne, comme celui des condamnations soumises à l'approbation souveraine. Or, dans la plupart des cas, cette approbation est considérée comme inutile et la procédure est tout à fait sommaire. Le gouverneur général d'une province peut prendre place au fauteuil, examiner cinq ou six accusés, les condamner à mort, signer l'ordre d'exécution et les envoyer au supplice en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. La chose n'arrive pas communément, mais elle s'est vue. Et parfois c'est vingt, trente, cent accusés ou un plus grand nombre qui sont expédiés ainsi d'un trait de pinceau. Les mouvements politiques tout spécialement donnent lieu à de véritables boucheries. A la suite de l'insurrection de Kouang-toung, en 1854-55, *quatre-vingt-trois mille* prisonniers furent exécutés dans la seule ville de Canton, sans compter ceux qui moururent en prison, de faim ou de misère physiologique.

Les prisons chinoises sont, en effet, les plus abominables qu'il y ait au monde. Elles se composent d'un nombre variable de salles carrées, pavées en granit et palissadées de pieux énormes, autour desquelles court un chemin de ronde bordé d'un mur extérieur. On y pénètre par une porte surmontée d'une tête de tigre aux mâchoires béantes et aux yeux furibonds. Cet emblème se répète en pierre dans le chemin de ronde. Il représente le dieu tutélaire des geôliers, qui ne manquent pas de lui offrir matin et soir leurs dévotions. Des deux côtés de la porte se trouvent ordinairement les bureaux et les logements réservés aux officiers de la prison et qui sont parfois assez élégants.

Quant aux salles affectées aux détenus, elles sont toujours d'une saleté horrible. L'atmosphère en est empestée. On n'y trouve ni moyens d'aération suffisants, ni provisions d'eau, ni rien qui indique la moindre préoccupation hygiénique. Elles ont pour unique mobilier un lit de camp sordide, formé de quelques ais portés sur des poutrelles, et un baquet commun, avec un autel dédié à Hong-Koung-Chou-Chou, divinité qui passe pour avoir la spécialité d'adoucir le cœur des méchants. Les prisonniers sont entassés là au hasard, sans air, sans eau, presque sans vivres, dans un état d'épouvantable malpropreté. Jamais ils ne prennent d'exercice; il leur est interdit de se raser la tête ou la barbe: le peigne, la brosse et le savon sont choses inconnues dans cet enfer; aussi tous ces malheureux, émaciés et blêmes, ont-ils l'aspect le plus farouche et le plus hideux.

La mortalité y est naturellement effroyable. Pour la limiter dans une certaine mesure, la loi stipule que cette mortalité ne doit pas dépasser deux pour cent par mois, ce qui reconnaît en quelque sorte au directeur le droit d'assassiner chaque année le quart de ses détenus. Mais cette loi, comme la plupart des règlements de l'Empire du Milieu, est constamment éludée; tout au plus sert-elle à éliminer un directeur, quand on a besoin de sa place. Le régime des prisons chinoises est, au surplus, si notoirement horrible que la compassion publique s'en émeut souvent. Il n'est guère d'accession au trône qui n'entraîne une amnistie : il n'est pas rare non plus qu'un fonctionnaire, un marchand laissent en mourant un legs destiné à adoucir le sort des détenus.

Dans certaines villes, il y a ainsi des fondations perpétuelles pour fournir des éventails en été, des vêtements chauds en hiver, aux malheureux prisonniers. En profitent-ils seulement? Il faut l'espérer, sans trop le croire. Opinions proverbiales en Chine, le mandarin vole par an au moins dix fois la valeur de ses appointements; et la prison tue dix fois plus d'hommes que le bourreau.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le corps du génie. — Nominations et permutations

Paris, 2 mai. — M. Lavignes, colonel du génie, récemment nommé directeur du génie à Toulouse, est maintenu provisoirement au ministère de la guerre (4e direction).

M. de la Taille, lieutenant-colonel, chef du génie à Lille, est nommé directeur à Toulouse.

M. Rothé, chef de bataillon, chef du génie à Reims, passe à Lille.

M. Chevaume, capitaine à Bourges, est désigné pour le troisième de l'arme, à Arras.

Les trésoriers-payeurs généraux

Paris, 2 mai. — On assure qu'un mouvement dans les trésoriers payeurs généraux est en préparation au ministère des finances. On assure que les trésoriers généraux de la Nièvre, du Jura, de Maine-et-Loire, du Morbihan et des Bouches-du-Rhône seront remplacés.

Mgr di Rende

Paris, 2 mai. — Mgr di Rende, ambassadeur du Saint-Siège à Paris, est souffrant depuis quelques jours.

L'expédition de Madagascar

Paris, 2 mai. — A en juger d'après certaines mesures récentes prises par le ministre de la marine, le gouvernement semblerait avoir résolu de pousser vivement les opérations militaires à Madagascar.

Ainsi, on organise une compagnie de Sakkalaves, destinés à servir d'auxiliaires à nos troupes; on envoie de France une compagnie de discipliaires coloniaux devant occuper des points qu'abandonneront forcément les troupes de ligne dans leur marche en avant; enfin, un lieutenant-colonel M. Romonil, va partir de Cherbourg pour aller prendre le commandement des forces qui ont mission de réduire les Hovas.

Grève des mineurs anglais

Londres, 1er mai. — Une nouvelle mine a été fermée ce matin dans le sud du Yorkshire.

La grève dure déjà depuis un mois et les pertes de salaires subies par les ouvriers qui ne travaillent pas s'élèvent à 100,000 livres sterling.

Tremblement de terre

Vienne, 1er mai. — Un tremblement de terre a été ressenti dans quelques endroits de la Styrie.

Il a été précédé et accompagné par un bruit sourd, souterrain.

A Kindberg, l'école publique a été tellement endommagée, qu'elle a dû être fermée.

A Ischl, les cloches dans les maisons sonnaient; les fenêtres tremblaient.

A Wartberg, en Styrie, de nombreuses maisons menacent de s'écrouler.

A Gratz, à cinq heures, des pendules et des tableaux sont tombés.

Vienne, 1er mai. — La nuit dernière, vers minuit et demi, l'on a ressenti, à Vienne, ainsi que dans la Basse-Autriche, la Haute-Autriche et à Salzbourg, d'assez fortes secousses de tremblement de terre.

A Kindberg (Styrie), beaucoup de maisons ont été endommagées; une personne a été tuée.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 2 mai. — Le conseil des ministres, réuni ce matin, s'est occupé des affaires courantes.

Le gouvernement demandera à la Chambre de mettre dans l'ordre du jour de jeudi le projet de loi sur les récidivistes.

Le décret de grâce pour les condamnés politiques n'a pas encore été signé. Le nom de Louise Michel paraîtra en tête du décret.

Une dépêche du général Brière de l'Isle

Paris, 2 mai. — Une dépêche du général Brière de l'Isle, envoyée d'Hanoï, a été communiquée, ce matin, au conseil des ministres.

Elle est datée du 1er mai au soir; elle dit : « Les commissaires chinois arrivés à Tuyen-Quan, me font connaître qu'ils ont déjà rencontré les généraux chinois et que tout se passera bien, même avec Luvinh-Phuoc.

D'autre part, le vice-roi d'Yunnam ayant reçu notification des préliminaires de paix, fait savoir que le décret impérial sera exécuté aux dates convenues. J'ai chargé les commissaires de régler la date précise de la remise de Tuyan-Quan entre nos mains.

L'administrateur du territoire de Belfort

Paris, 2 mai. — L'administrateur du territoire de Belfort sera nommé demain ou après-demain.

L'incident du « Bosphore égytien »

Paris, 2 mai. — M. René Tallandier est retourné au Caire. On peut donc considérer le conflit comme presque terminé.

Le conflit anglo russe

Londres, 2 mai. — Le *Daily-News* dit que l'Angleterre n'a pas proposé de soumettre à un arbitrage, la conduite du général Komaroff. Mais la question est de savoir si, dans la question de Gewydeh, il n'y a pas eu une interprétation erronée des instructions résultant de l'arrangement du 17 mars.

Le *Daily-News* croit que le czar est disposé à accepter l'arbitrage. Alors les négociations relatives à la délimitation de la frontière, qui, avant l'incident, avaient fait de grands progrès, seraient immédiatement reprises.

Le *Standard* a reçu de Tirpul, le 28 mars, une dépêche disant que le bruit courait que les Russes avaient effectué de nouveaux mouvements progressifs, qu'ils avaient occupé Khamaur sur le Kouschk, et qu'ils travailleraient à percer une route vers Méruchalk.

PROGRAMME DES THÉATRES

EXPOSITION D'ARTS RÉTROSPECTIFS
AU PROFIT DES FORAINS
20, Rue Nain, à ROUBAIX
Dans l'ancien local du CREDIT LYONNAIS
Prix d'entrée : UN FRANC

HIPPODROME ROUBAISIEN — Dimanche 3 mai 1885. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 1/4.
Une seule représentation donnée par Madame AGAR, de la Comédie Française; M. Fraizier, du Théâtre de la Porte Saint-Martin; MM. Jourdain, Dutertre, Christian; Mmes Villetard, Monnet, Magnan, des théâtres de l'Odéon, de la Gaîté et de l'Ambigu.
Les Fourchambault, comédie en prose, en 5 actes, de M. Emile Augier, de l'Académie Française. — Mme Agar, jouera le rôle de Mme Bernard, qu'elle a créé à la Comédie Française; M. Fraizier, jouera le rôle de M. Bernard.
Le Passant, pièce en vers, en 1 acte, de M. Coppée, de l'Académie Française. — Mme Agar, jouera le rôle de Silvia, qu'elle a créé à l'Odéon; Mme Villetard, jouera le rôle de Zanetta.
Ordre du spectacle : 1. Le Passant; 2. Les Fourchambault.
Bureau de location à l'Hippodrome. — Prix des places : Loges, 4 fr.; chaises, 3 fr.; pourtour, 2 fr.; 1re galeries, 1 fr.; 2e galeries, 50 cent.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Grand succès! Tous les soirs. — Bur. à 6 h. 1/4. — Rid. à 6 h. 3/4.
Le Tour du Monde, pièce féerie en 5 actes et 15 tableaux.
(Le spectacle sera terminé à 11 h 1/2) — Note. On commencera à 6 h. 3/4 afin que les spectateurs puissent profiter des derniers trains.

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. La boîte, 2 fr. 50.
Maladies de l'*estomac* et des *Intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faire usage des Pastilles et des Poudres de Paterson, au bismuth et magnésie. — Pastille : 2 fr. 50; Poudres : 5 fr.
Appauvrissement du sang, *faiblesse de tempérament*, *manque d'appétit*, *fièvres*, *maladies nerveuses*. — Faire usage du Vin de Bellini au quinquina et colombo, *fortifiant*, *digestif*, *fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, 4 fr.
DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France.
15,30n.o.—1888

Avis — De l'emploi du fer comme réparateur de la santé, par le baron Liébig. — Nous engageons toutes les personnes atteintes d'anémie et de **chlorose** et celles qui ont le sang appauvri par la maladie, à prendre connaissance de la lettre de l'éminent chimiste Liébig. L'envoi en est fait *franco* à toute personne qui en fait la demande : **Boutron et Cie**, rue St-Lazare, 40, Paris 10772

LE BAIN ANTIRHUMATISMAL DE MACK et les frictions de **solution d'essence de Pin d'Autriche** constituent la médication la plus sûre et la plus prompte des rhumatismes, goutte et sciatique.
Envoi franco brochure explicative.
S'adresser : pharmacie d'Antin, 49, avenue d'Antin, Paris. Dépôt des produits à Roubaix, pharmacie Coille; à Lille, pharmacie Cosme; à Fives-Lille, pharmacies Deblock, Lemoyne; à Cambrai, pharmacie Simonot; à Douai, pharmacie Delaoutre; à Valenciennes, pharmacie Abbadie, et dans les principales pharmacies. 3,17n.o.—10763

COMMERCE

Laines

ANVERS, le 30 avril 1885.

Laines de la Plata. — Existences au 31 mars	23668 b/s.
Arrivages de Buenos-Ayres	19249 »
» » » de Montevideo	8527 »
» » » d'Entre-Rios	16 »
» » » de San-Nicolas	2.5 »
» » » de San-Pedro	45 »
» » » de Rosario	291 »
» » » via Hambourg de B. A.	79 »
» » » » Bordeaux »	58 »
Total	52168 b/s.
Ventes à main ferme	1824 »
En vente publique	9635 »
Passage	8565 »
Stock ce jour	33508 »
Total	52168 b/s.

Les affaires à main ferme durant ce mois et jusqu'à l'ouverture des enchères ne se sont élevées qu'à un millier de balles à prix en tendance faible sur ceux cotés le mois précédent.
Les enchères s'ouvriront le 20 courant; mon avis du 25 de ce mois en donnait le résultat. Depuis lors la demande est restée calme et quelques affaires faites, ont obtenu les pleins prix de clôture de la dernière vente.
Nous cotons actuellement comme suit :

	B.-Ayres.	Belle extra	Bonne moyne.	Moyenne.	Bonne second.
Saxe, Mér.	1.70 à 2.—	1.55 à 1.65	1.45 à 1.50	1.30 à 1.40	
Métis 1a	1.65 »	1.50 »	1.60 1.40 »	1.45 1.25 »	1.35
» 2a	1.60 »	1.80 1.45 »	1.55 1.35 »	1.40 1.20 »	1.30
» 3a	1.40 »	1.75 1.45 »	1.55 1.30 »	1.35 — »	—
Agneaux	1.55 »	1.60 1.35 »	1.50 1.20 »	1.30 1.05 »	1.15
Morceaux	1.20 »	1.40 1.— »	1.15 0.90 »	0.95 1.80 »	0.85
Ventres	0.85 »	0.95 0.80 »	0.— 0.70 »	0.75 0.— »	—

Secondaire et défectueuse : Saxe et mérinos fr. 1.45 à 1.25; métis 1a fr. 1.00 à 1.20; métis 2a fr. 1.00 à 1.15; métis 3a fr. 0.00 à 0.00; agneaux fr. 0.80 à 1.00; morceaux fr. 0.70 à 0.00; ventres fr. 0.00 à 0.00

	Montevideo.	Belle extra.	Bonne moyne.	Moyenne.	Bne second.
Saxe, Mér.	1.90 à 0.—	1.75 à 1.80	1.60 à 1.70	1.45 à 1.55	
Métis 1a	0.— »	0.— 1.70 »	1.80 1.55 »	1.65 1.40 »	1.50
» 2a	1.80 »	1.90 1.65 »	1.75 1.50 »	1.60 1.40 »	1.45
» 3a	1.75 »	1.80 1.60 »	1.70 1.45 »	1.55 1.30 »	1.40
Agneaux	1.60 »	0.— 1.45 »	1.55 1.30 »	1.40 1.25 »	1.35
Morceaux	1.20 »	1.30 1.10 »	1.15 1.— »	1.05 0.95 »	1.—
Ventres	1.05 »	1.15 0.95 »	1.— 0.85	— »	—

Secondaire et défectueuse : Mérinos fr. 1.35 à 1.40; métis 1a fr. 1.30 à 1.35; métis 2a fr. 1.30 à 1.35; métis 3a fr. 1.00 à 1.25; agneaux fr. 1.15 à 1.20; morceaux fr. 0.00 à 0.00; ventres fr. 0.00 à 0.00.
Par kilogramme, tare 5 kil. par balle après déduction des cercles en fer.
LAINES DIVERSES. — Les ventes de ce mois s'élèvent à : 278 balles Australie, 301 balles Chili; total : 582 balles.
Le stock est de : 10365 balles Australie, 55 balles Cap 316 balles Chili, 38 balles Russie; total : 10,774 balles.

Peaux de moutons.

Stock au 31 mars dernier	837 balles.
Arrivages par divers navires	539 »
	1376 balles.
Ventes en mars	149 »
Passage en mars	814 »
Stock au 31 mars	413 »
	1376 balles.

Le marché calme. — Prix irréguliers.
Nous cotons nominalement comme suit :

Peaux de mouton de Buenos-Ayres

	Belle qualité	Bonne moyne	Bonne second.	Ordinaire et inf.
Mérinos 3/4 à haute laine	1.55 à 1.65	1.35 à 1.45	1.— à 1.30	
Métis 1a » —»	1.50 » 1.60	1.30 » 1.40	1.— » 1.25	
» 2a » —»	1.45 » 1.50	1.20 » 1.35	0.95 » 1.20	
» 3a » —»	1.30 » 1.40	1.15 » 1.25	0.90 » 1.10	
Agneaux	1.15 » 1.30	1.— » 1.10	0.80 » 1.95	
Rasons et Pelades	0.90 » 1.10	0.80 » 0.85	0.50 » 0.75	
1/4 à 1/2 laine	1.20 » 1.35	1.05 » 1.15	0.70 » 1.—	

Peaux de mouton de Montevideo

Mérinos 3/4 à haute laine	1.75 à 1.85	1.55 à 1.65	1.35 à 1.50	
Métis 1a » —»	1.65 » 1.75	1.50 » 1.60	1.30 » 1.45	
» 2a » —»	1.55 » 1.65	1.40 » 1.50	1.25 » 1.36	
» 3a » —»	1.50 » 1.65	1.40 » 1.50	1.20 » 1.35	
Agneaux	1.45 » 1.55	1.25 » 1.40	0.95 » 1.20	
Rasons et Pelades	1.10 » 1.20	0.95 » 1.05	0.70 » 0.90	
1/4 à 1/2 laine	1.40 » 1.50	1.25 » 1.35	0.95 » 1.20	

Par kilogramme, sans escompte.

Céréales et farines

PARIS, samedi 2 mai.
(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance faible.

	1 mai.	2 mai.		1 mai	2 mai
Disponible	49 40	48 75	Juillet-août	51 60	51 25
Juin	50 10	49 75	4 derniers	54	53 25

Marque Corbeil ..... 52 ..
Circulation : 290.

Blés. — Tendance calme.

Disponible	23 75	23 60	Juillet-août	25	25
Juin	24 10	24 25	4 derniers	25 60	25 40

Seigles. — Tendance calme

Disponible	17 50	17 10	Juillet-août	17 75	17 7
Juin	17 75	17 50	4 derniers	18 25	18 4

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représenté à Roubaix par M. JULES CAUET.

vendredi 1 mai. (Clôture)

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Mai	/	Nov.	/	Mai	/	Nov	/
Juin	57 1/2	Déc.	/	Juin	48 3/4	Déc.	/
Juillet	58	Janvier	/	Juillet	49 1/4	Janvier	/
Août	58 1/2	Février	/	Août	49 3/4	Février	/
Sept.	59	Mars	/	Sept.	50 1/4	Mars	/
Octob.	/	Avril	/	Octobre	/	Avril	/

FROMENT

Mai	102 3/4	Nov.	111	Mai	/	Nov	/
Juin	101	Déc	112 1/4	Juin	92 1/4	Déc.	/
Juillet	103 3/4	Janvier	/	Juillet	94 1/2	Janvier	/
Août	107 1/4	Février	/	Août	95 1/2	Février	/
Sept.	108 1/2	Mars	/	Sept.	96	Mars	/
Octob.	109 3/4	Avril	/	Octob.	/	Avril	/

PARIS, 1 mai

Avoine. — Fermeté.					
Courant	20 75	21	Juillet-août	20 25	20 50
Mai	20 75	21	4 derniers	19 25	19 50
Juin	20 75	21			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 2 mai.

	HUILES l'hectolitre. Cours du jour	C. pc.	GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
Colza		60	21	22	18	19
Huile épurée		66				
Œillette b/g			25	26	18	
Lin de pays		52	20	21 50	25	26
Lin étranger		54 58	18	20	22 50	24
Chanvre			15		17	
Cameline			15	17	17	18

Huile épurée pour quinquet, 66 à .. fr. l'hect.

PARIS, samedi 2 mai
(Dépêche spéciale)

Huile de colza. soutenue	1 mai	2 mai	Huile de lin. soutenue	1 mai	2 mai
Courant	67 75	67	Courant	57 50	58 50
Juin	68 25	67 50	Juin	57	57 50
Juill.-août	69 25	68 75	Juill.-août	56 25	57
4 derniers	70 75	70	4 derniers	56 25	56 25

PARIS, 1 mai.

Colza. — Les acheteurs sont rares et les prix fléchissent de près de 1 fr.
Le courant du mois est coté sans affaires de 68 à 67 50.
Le livrable en juin de 68 25 à 68 fr.
On fait du juillet-août à 69 25.
Les 4 derniers mois à 70 75.
Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	68	67 50	Juillet-août.	69 25	
Courant	68	67 50	4 derniers	70 75	
Juin	68 25	68			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 1 m